

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Marie-Pierre Craig

<https://www.cadre21.org/membres/6e12e9e70fb9a40bcda0080d>

Date d'obtention : 2021-04-08 19:20:18

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

C'est une méthode qui permet de bien soutenir la victime et de mettre en place les bonnes interventions auprès de l'auteur. Cela donne une démarche d'interventions simple et efficace sans pour autant nuire à une future enquête policière si tel est le cas.

Le soutien du corps policier est aussi très rassurant dans ce genre de situation. Nous travaillons en équipe et cela me fait plein de sens.

La méthode d'intervention Sexto nous permet de poser les bonnes questions et les bonnes actions envers les élèves vivant des situations de sextage..

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cela m'aidera à orienter de façon plus rigoureuse et à organiser mes interventions auprès des élèves. Je vais définitivement utiliser la trousse lorsque je devrai ce genre de situations!

Cela va donc rendre mon intervention plus solide, plus efficace et certainement plus aidante pour les jeunes.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je ferai particulièrement attention lorsque je serai confrontée à une situation impliquant de la malveillance. Je referai mon analyse certainement plus d'une fois pour être certaine que les démarches que j'entamerai soient les bonnes. Ce sont des démarches importantes incluant des démarches policières donc je veux être certaine de mon analyse vs les démarches.